GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Représentation permanente auprès de
l'Office des Nations unies et des autres
organisations internationales à Genève

55e session du Conseil des Droits de l'Homme

Point 4 – Dialogue Interactif avec la Commission d'enquête internationale et indépendante sur l'Ukraine

Intervention du Luxembourg

19 mars 2024

Monsieur le Président,

Le Luxembourg s'associe pleinement à la déclaration présentée par l'UE.

Ce rapport de la Commission d'enquête est une preuve supplémentaire du mépris total de la Fédération de Russie des droits humains et du droit humanitaire international.

Le traitement des prisonniers civils et de guerre ukrainiens par la Russie, documenté dans le rapport, témoigne de la cruauté des forces russes et de leur hiérarchie, qui encourage l'usage systémique de la torture, en toute impunité.

Ma délégation est indignée de lire dans le rapport que les prisonniers de guerre ukrainiens sont soumis à des traitements implacables et brutaux, infligeant des douleurs et des souffrances intenses pendant presque toute la durée de leur détention, au mépris flagrant de la dignité humaine, entrainant des traumatismes physiques et mentaux de longue durée. Les victimes des forces russes dans les centres de détention sous leur contrôle font état de torture "partout" : cellules, couloirs, cours, bains.

Le traitement des civils détenus arbitrairement n'est pas moins choquante et le rapport continue de récolter des preuves de torture commises par les autorités russes dans tous les territoires ukrainiens temporairement sous leur contrôle. La Commission a de plus constaté que des violences sexuelles, y compris des viols, sont commis, souvent à répétition, par les forces armées russes.

Le présent rapport doit nous inciter tous à continuer notre soutien à l'Ukraine, par tous les moyens, pour qu'elle puisse se défendre contre cette invasion injustifiée et les crimes commis sur son territoire par l'agresseur.

Monsieur le Président de la Commission d'enquête,

Comment est-ce que nous pouvons nous assurer que les auteurs des atrocités systémiques décrites dans votre rapport soient identifiés et jugés pour leurs crimes ?

Je vous remercie.

(281 mots)